

Parents élus FCPE : Mme Capo Audrey, Mme Garnier Mylène, Mme Serres Sandrine, Mme Monteil Laetitia, Mme Asselin Isabelle, Mme Raffin Agnès, Mme Claudon Valérie, Mme Nouxet Bérengère.

Parents élus AAPE : Mme Bru Cécilia, Mme Pailhas Stéphanie, Hérail-Boutic Sophie, Mme Lasalle Émilie, M. Cabréjas Philippe, Mme Bussière Fanny, Mme Lapalus Stéphanie

Enseignants : Mme Larrouquet Sophie (direction), Mme Garcia Marina (CP-CE2), Mme Cazes Séverine (CP), Mme Bénard Delphine (CP), Mme Cathala Joëlle (CE1), Mme Sauvage Estelle (CE1), Mme Rey Stéphanie (CE2), Mme Vergnes Carole (CE2), M. Lopez Pierre (CM1), Mme Thomas Sophie (CM1-CM2), Mme Beyne Céline (CM2), Mme Faulmann Patricia (ULIS), Mme Malach Sophie (complément CE1, CM1, CM2 et CM1-CM2).

ALAE : Mr Marc Vigouroux

Directeur enfance ALAE/ALSH

Mairie : Mme Perletti Nathalie adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Excusé : M. Raymond Inspecteur de l'Éducation nationale

Projet d'École – Avancée des projets		Questions posées																																																																																	
<p>1 Rentrée scolaire, vie de l'école :</p> <p>1-2 <u>Organisation de la semaine scolaire : Horaires de l'école et des APC</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Horaires</th> <th>Lundi</th> <th>Mardi</th> <th>Mercredi</th> <th>Jeudi</th> <th>Vendredi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8 h 45</td> <td>3 h</td> <td>3 h</td> <td>3 h</td> <td>3 h</td> <td>3 h</td> </tr> <tr> <td>11 h 45</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>13 h 30</td> <td>2 h15</td> <td>2 h15</td> <td></td> <td>2 h15</td> <td>2 h15</td> </tr> <tr> <td>15 h 45</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>16 h 30</td> <td>APC 45 min</td> <td></td> <td></td> <td>APC 45 min</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Rappel sur les horaires nécessaire, encore beaucoup de retards le matin.</p> <p><u>Les activités pédagogiques complémentaires</u> sont mises en place par les enseignants à raison de 36 heures annuelles : des séances de 45 minutes ont été réparties sur 24 semaines à raison de 8 à 10 séances par période. Elles proposent de l'aide pédagogique en petit groupe, de l'aide au travail personnel ou la mise en œuvre de projets en lien avec le projet d'école.</p> <p>Les parents d'élèves concernés par ces dispositifs doivent donner leur autorisation écrite pour la période mentionnée dans le document.</p> <p>1-2 <u>Effectif et organisation pédagogique</u></p> <p>A ce jour, environ 342 élèves sont inscrits dans l'école aujourd'hui.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Classe</th> <th>Effectif</th> <th>Nom de l'enseignant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CP</td> <td>27</td> <td>Mme Cazes</td> </tr> <tr> <td>CP</td> <td>27</td> <td>Mme Bénard</td> </tr> <tr> <td>CP-CE2</td> <td>14 + 13 = 27</td> <td>Mme Garcia</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td>24</td> <td>Mme Boury (80%) et Mme Mallach (20%)</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td>24</td> <td>Mme Cathala (50%) et Mme Hingant-Ronjon (50%)</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td>23</td> <td>Mme Sauvage</td> </tr> <tr> <td>CE2</td> <td>28</td> <td>Mme Rey</td> </tr> <tr> <td>CE2</td> <td>26</td> <td>Mme Vergnes</td> </tr> <tr> <td>CM1</td> <td>26</td> <td>Mr Vincent (80%) et Mme Mallach(20%)</td> </tr> <tr> <td>CM1</td> <td>25</td> <td>M. Lopez (50%) et Mme Cazeneuve (50%)</td> </tr> <tr> <td>CM1-CM2</td> <td>13 + 12 = 25</td> <td>Mme Thomas (80%) et Mme Mallach (20%)</td> </tr> <tr> <td>CM2</td> <td>25</td> <td>Mme Beyne</td> </tr> <tr> <td>CM2</td> <td>25</td> <td>Mme Cibien (80%) et Mme Mallach (20%)</td> </tr> <tr> <td>ULIS</td> <td>10</td> <td>Mme Faulmann (80%) et Mme Lavergne (20%)</td> </tr> </tbody> </table>		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	8 h 45	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h	11 h 45						13 h 30	2 h15	2 h15		2 h15	2 h15	15 h 45						16 h 30	APC 45 min			APC 45 min		Classe	Effectif	Nom de l'enseignant	CP	27	Mme Cazes	CP	27	Mme Bénard	CP-CE2	14 + 13 = 27	Mme Garcia	CE1	24	Mme Boury (80%) et Mme Mallach (20%)	CE1	24	Mme Cathala (50%) et Mme Hingant-Ronjon (50%)	CE1	23	Mme Sauvage	CE2	28	Mme Rey	CE2	26	Mme Vergnes	CM1	26	Mr Vincent (80%) et Mme Mallach(20%)	CM1	25	M. Lopez (50%) et Mme Cazeneuve (50%)	CM1-CM2	13 + 12 = 25	Mme Thomas (80%) et Mme Mallach (20%)	CM2	25	Mme Beyne	CM2	25	Mme Cibien (80%) et Mme Mallach (20%)	ULIS	10	Mme Faulmann (80%) et Mme Lavergne (20%)	<p>Doc des APC</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre les dates sur la partie qui reste à la maison <p>Les mercredis : Accueil de 11h45 à 12h00 gratuit à l'ALAE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Problème : certains parents arrivent en retard mais ça se régule <p>Comment aider le nouvel élève non français de CM2 ?</p> <p>Il existe des classes d'accueil pour les primo-arrivant appelées UP2A mais pas dans notre circonscription. La maîtresse lui parle beaucoup en français, il comprend, il travaille sur des logiciels. Il est très bien intégré.</p>
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi																																																																														
8 h 45	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h																																																																														
11 h 45																																																																																			
13 h 30	2 h15	2 h15		2 h15	2 h15																																																																														
15 h 45																																																																																			
16 h 30	APC 45 min			APC 45 min																																																																															
Classe	Effectif	Nom de l'enseignant																																																																																	
CP	27	Mme Cazes																																																																																	
CP	27	Mme Bénard																																																																																	
CP-CE2	14 + 13 = 27	Mme Garcia																																																																																	
CE1	24	Mme Boury (80%) et Mme Mallach (20%)																																																																																	
CE1	24	Mme Cathala (50%) et Mme Hingant-Ronjon (50%)																																																																																	
CE1	23	Mme Sauvage																																																																																	
CE2	28	Mme Rey																																																																																	
CE2	26	Mme Vergnes																																																																																	
CM1	26	Mr Vincent (80%) et Mme Mallach(20%)																																																																																	
CM1	25	M. Lopez (50%) et Mme Cazeneuve (50%)																																																																																	
CM1-CM2	13 + 12 = 25	Mme Thomas (80%) et Mme Mallach (20%)																																																																																	
CM2	25	Mme Beyne																																																																																	
CM2	25	Mme Cibien (80%) et Mme Mallach (20%)																																																																																	
ULIS	10	Mme Faulmann (80%) et Mme Lavergne (20%)																																																																																	

Des échanges de service ont été organisés pour permettre la mise en œuvre de l'enseignement de l'anglais du CP au CM2 :

- Mme Cazes enseigne l'anglais dans sa classe de CP et en CM2 (classe de Mme Beyne)
- Mme Hingant-Ronjon dans sa classe de CE1 et dans la classe de Mme Boury
- Mme Sauvage dans sa classe et la classe de CM2 de Mme Cibien
- Mme Vergnes dans sa classe et la classe de CP-CE2 de Mme Garcia
- Mme Mallach dans la classe de M. Vincent
- M. Lopez, Mme Thomas, Mme Rey, Mme Bénard, dans leur classe.

2 élèves de Ulis École sont inclus en anglais (classes de CE1)

Des décloisonnements entre classe de même niveau ont été organisés pour permettre une harmonisation des contenus (exemple : techno, histoire, géographie...).

Au cours de la première période les enseignants ont organisé une réunion de rentrée pour informer les parents d'élèves de l'organisation pédagogique de la classe de leur enfant.

1-3 Vote du règlement intérieur.

Avec la refondation de l'école, la mise en place des nouveaux programmes, les textes, les dispositifs et la terminologie évoluent ce qui implique des modifications (lecture des ajouts) sur le règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Ce règlement est distribué à chaque famille au moment de l'inscription de leur enfant à l'école élémentaire.

1-4 Présentation des nouveaux programmes de l'école élémentaire.

La rentrée 2016 est synonyme de changements pour les cycles 2 et 3, avec de nouveaux programmes et un renforcement des apprentissages fondamentaux.

Les programmes ne sont plus conçus par année mais par cycle. Les élèves ont désormais 3 ans pour remplir les objectifs d'un cycle.

Ces objectifs sont liés au nouveau « Socle commun de connaissances, compétences et culture ».

Le socle commun de connaissances de compétences et de culture,

est composé de 5 domaines qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire (du CP à la 3^e):

- Les langages pour penser et communiquer, avec l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères ou régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias, ainsi que des langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre,
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et techniques, domaine qui vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

La scolarité des élèves constitue ainsi un parcours cohérent où chaque discipline s'inscrit dans une complémentarité avec les autres.

Le cycle 2 couvre désormais la période du CP au CE2 et offre la durée

et la cohérence nécessaires pour proposer des apprentissages progressifs. Les nouveaux programmes insistent davantage sur les compétences de lecture et notamment de décodage/encodage. La priorité aux bases et aux essentiels y est donnée.

La maîtrise des langages, notamment la langue française, y constitue l'objet d'apprentissage central dans tous les enseignements.

Le cycle 3 reliera les 2 dernières années de l'école primaire, CM1 et CM2, et la première année du collège, la 6^{ème}. Son objectif est de consolider les apprentissages fondamentaux et d'offrir une meilleure liaison entre l'école et le collège.

3 parcours particuliers sont également mis en place dès l'école primaire:

- le parcours citoyen visant à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement

- Le parcours d'Éducation artistique et Culturelle

- Le parcours éducatif de santé, pour préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables

1-5 Sécurité à l'école : exercices Incendie et PPMS

- l'exercice évacuation en cas d'incendie a eu lieu le lundi 10 octobre à 14h en présence de Mme Jouvin ASVP et de M. Brugiroux des services techniques.

- l'exercice de confinement PPMS (scénario tempête) s'est déroulé le lundi 17 octobre à 14h. Un document explicatif a été distribué aux familles.

- une réunion d'informations avec la gendarmerie, la municipalité, les personnels, les représentants de parents d'élèves et les directrices d'école a eu lieu le jeudi 6 octobre. L'objectif à terme est de mettre en place un PPMS attentat ou intrusion extérieure. Certaines précisions ont été apportées, d'autres questions restent en suspens et demandent une réflexion de l'équipe (alerte, se barricader, lumière ?, comment présenter l'exercice aux élèves...) avant de procéder à l'exercice.

2 Activités en lien avec le Projet d'École 2014 – 2018.

2.1 Actions pédagogiques entreprises (sorties scolaires et autres projets de classes et de cycles, ...)

1 : Cycle natation : les classes de CP, CE1 et ULIS bénéficient d'un cycle de 8 séances. La location du bassin et les transports aller et retour sont financés par la municipalité (budget de 4 800 €).

2 : Inscription au prix des Incorruptibles pour les classes du CP au CM1 et Ulis.

3 : Visite de l'expo Super citoyen par toutes les classes du lundi 7 au jeudi 10 novembre.

4: Commémoration le 11 novembre : les classes de CM1 et CM2 participeront à la cérémonie.

5 : Projet de rencontre avec une auteure de littérature de jeunesse pour les 2 classes de CP et projet d'une demi-journée bien-être à l'école.

Comment s'organise ce lien entre professeurs de collège et enseignants CM2 ?

- Liens par mails lorsqu'un projet de liaison est en cours
- 2 conseils école/collège par an pour déterminer les projets communs, les instances réflexives
- 2 commission de liaison : au moment de la visite au collège et au mois d'octobre pour faire le lien sur les élèves à besoin particulier.

Le travail est mis en route mais c'est compliqué : l'organisation pédagogique est différente, nous n'avons pas de concertation en commun (pas d'équivalence entre conseil de classe et conseil de cycle), un même collège accueille des élèves de plusieurs écoles élémentaires.

Est-ce que le programme de 6[°] est «descendu » en CM2?

- Non. Cela reste quasi identique dans le contenu mais la mise en œuvre est différente et demande une harmonisation sur tout le cycle..

Les parents sont-ils conviés aux exercices de sécurité?

- Oui, les années précédentes mais personne n'est venu.

Quel conseil a été donné par le gendarme ?

De privilégier le confinement pas la fuite car la menace ne peut pas être identifier sans risque au départ.

Comment signaler une alerte en cas d'intrusion ?

- La gendarmerie préconise une alerte par portable doublé d'une alerte sonore pour que les enseignants mettent en place le confinement.

2-2 Utilisation des moyens alloués à l'école

Le budget fournitures scolaires alloué par la municipalité a été dépensé en cahiers, fichiers, manuels et papeterie divers par chaque enseignant en fonction de son organisation pédagogique. Une partie du budget a été réservée pour les livres pour les projets de lecture (Prix des Incorruptibles, voyage dans les livres avec la bibliothèque municipale, lecture en réseau, fond de la BCD), du papier et du matériel pédagogique pour le collectif.

Les dons faits à la coopérative scolaire par les associations de parents d'élèves et les recettes provenant des cotisations et de la vente des photos permettent de financer un abonnement pour chaque classe pour l'année scolaire, 2 sorties scolaires par an par classe ou l'intervention d'un intervenant agréé pour mener des projets (cirque au CE1, arts plastiques CE2 et ULIS), 1/3 de la classe transplantée des CM2, les projets ponctuels sur l'année.

2-3 Activités pédagogiques complémentaires

Elles ont démarré le jeudi 15 septembre. Les dispositifs mis en œuvre sont variés : méthodologie, ateliers de renforcement, utilisation du numérique, aide personnalisée autour d'activités plus ludiques favorisant les interactions entre les élèves.

2-4 Le projet ULIS

ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire, les élèves restent rattachés administrativement à leur classe spécialisée.

Elle accueille 4 nouveaux élèves.

5 élèves sont inclus dans une classe ordinaire individuellement pour y suivre des apprentissages dans le cadre de leur projet scolaire dont 2 élèves en CM1.

Mardi 18 octobre a eu lieu le jeu de piste dans l'école réunissant les élèves d'ULIS, de CP et de CM2. L'objectif est de faire interagir les différentes générations pour qu'ils coopèrent, fassent connaissance et soient plus attentifs les uns aux autres.

3 Questions intéressant la municipalité

3-1 : Acquisitions et travaux réalisés

Le budget investissement a permis l'achat de : 1 caméscope, 1 armoire pour les PAI, 1 table et 1 module de rangement pour une classe, de nouvelles chaises pour les CP, 1 imprimante multi fonction pour les CM2.

Les toits en tuile et toit terrasse ont été rénovés, le plafond du bureau de direction repeint, le dôme de la salle polyvalente est en cours de réfection.

3-2 : Informations en lien avec l'école

L'opération un fruit à la récré a repris depuis le jeudi 29 septembre : 9 distributions de fruits sont prévues les jeudis après-midi. Nous remercions la municipalité de nous offrir cette opportunité, les élèves apprécient beaucoup cette manifestation.

Combien représente les recettes du vide-grenier ?

- 1/3 du prix de la classe transplantée soit environ 4000€

Un loto peut-il remplacer le vide-grenier ? un bal populaire ?

- Vide-greniers suspendus par recommandation de la préfecture pour éviter les regroupements et parce que la sécurité ne peut être garantie (filtrage...).
- Réunion prévue le lundi 16 janvier à 17h30 pour trouver un moyen de financer la classe transplantée de 2018.

Salle informatique ?

- État des lieux fait sur les dysfonctionnements de la salle informatique. Plusieurs interventions ont eu lieu pour qu'elle soit utilisable en petit groupe.
- Étude pour financement d'une classe mobile avec ordinateurs portables et l'équipement de 2 classes avec un vidéo-projecteur à ultra courte focale fixe est en cours

Les enseignants soulignent les difficiles conditions de travail pour eux-même dans la salle des maîtres : l'ordinateur commun est obsolète et dysfonctionne et il n'y en a qu'un seul pour 15 enseignants. La plupart des enseignants sont amenés à utiliser leur ordinateur personnel pour pouvoir travailler à l'école.

Bus arrivant avant 8h30

- Il dépose les enfants au CLAE (très difficile pour les équipes en place qui prépare le transfert vers l'école mais cette

<p>4 Information des différents partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - AAPE : <ul style="list-style-type: none"> • Journée sportive sera reconduite au complexe sportif • Torchons : 432 commandes à ce jour pour l'école élémentaire. - FCPE : <ul style="list-style-type: none"> • Vente de sapin de Noël avec distribution le 1^{er} vendredi de décembre de 16h00 à 18h30 (livré sur parking derrière mairie) • Loto des enfants organisé pour l'école élémentaire le vendredi 16 décembre • Boom le vendredi 27 janvier 2017 de 18h à 21h - ALAE : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'échange le 17 novembre 2016 avec les associations de parents d'élèves (envoi des questions par mail) 	<p>organisation convient)</p> <p><u>Tarifs de la restauration scolaire</u> : l'analyse des quotients familiaux n'a pas été faite en encore. Pour l'année scolaire les tarifs ne changeront pas.</p> <p>Comment se passe le temps méridien avec le 1/4 d'heure en plus ? Pour les équipes et les enfants le temps est moins pressé, les déplacements et le temps du repas sont plus détendus.</p> <p>Les enfants font remonter qu'ils n'ont pas assez en quantité ou que certains se servent en grande quantité au détriment des autres : les équipes d'encadrement ont changé, il faut ajuster les consignes avec les animateurs et reprendre aussi avec les enfants. Lors de la commission cantine, il faut faire remonter à la responsable ce problème de quantité (surtout ceux concernant les aliments appréciés par les enfants). Néanmoins beaucoup de nourriture est jetée chaque jour.</p>
<p>Clôture du conseil d'école à 19h30, compte-rendu approuvé par :</p>	

Mme Perletti
Maire adjointe,
chargée des affaires scolaires

Mme Capo
Présidente de la FCPE

Mme Bru Cécilia
Présidente de l'AAPE

Mme Larrouquet
Directrice de l'école élémentaire

Mme Rey Stéphanie
Secrétaire de séance